L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 2 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] shérif, à 10 1/2 heures, sur les lieux, Nos [illegible] rue des Magasins, et dans la cour, rue Julia, entre Camp et Magasins—des fournitures pour [illegible], peintures, huiles, etc., mulets, wagons, etc.

[illegible] Beaumont, à sa salle de vente, rue de [illegible], à 10 heures, vente sans réserve, de 500 [illegible] et de 200 caisses bottes, souliers et brodequins.

[illegible] Dejan, Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier, No 18—Meubles et pianos.

[illegible] Louis Stern & Bros., au No 18 de la rue de [illegible]—bottes, souliers et brodequins.

[illegible] Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de [illegible]—Marchandises sèches, lingerie, articles de toilette, "notions" et coutellerie.

ATTENTION :

Vente continuée—
[illegible] shérif procédera, aujourd'hui à 10 heures, à la levée, à la continuation de la vente du [illegible] de magasin No 42 rue des Magasins, consistant en peintures, pinceaux, fournitures pour navires, etc.

Organisation du Parti démocrate.

Le moment est venu pour les conservateurs de la Louisiane de s'organiser sérieusement en vue de la campagne électorale qui va s'ouvrir. L'exemple des autres États du Sud doit les encourager dans leur [illegible] l'espoir de triompher, eux aussi, [illegible] d'intrigants qui s'est imposée à l'État et qui ne mérite même pas le nom de parti. Un peu de bonne volonté de [illegible] suffira aux conservateurs pour [illegible] l'élection de novembre, et nous [illegible] que tous les bons citoyens donneront leur concours à la campagne qui a pour objet de nous débarrasser de l'odieuse [illegible] qui nous a coûté si cher et de M. Warmoth à l'impuissance.

La Convention démocratique d'État [illegible] réunir le 12 septembre, et l'élection des délégués doit avoir lieu le 10. Nous [illegible], pour l'information des électeurs démocrates ou conservateurs, les [illegible] adoptées pour l'élection des délégués. Les citoyens comprendront l'importance de ces élections de délégués à la [illegible] d'État et à la convention de [illegible], puisque c'est à ces conventions [illegible] la liste des candidats du parti.

Comité Démocratique de Paroisse.

Extrait des minutes de la séance du 24 août 1870.

[illegible] que l'élection des délégués aux conventions d'État et de paroisse aura lieu samedi, 10 septembre 1870, de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

[illegible] que les Clubs de ward soient invités à se réunir le lundi qui précédera l'élection des délégués, pour prendre les mesures nécessaires à la conduite des élections.

[illegible] que les règles suivantes précédemment adoptées par ce comité serviront également pour la dite élection.

[illegible] listes d'enregistrement qui ont été dressées par le Comité de Paroisse aux [illegible] de ward resteront ouvertes pour l'enregistrement des résidents démocrates des [illegible] à chaque réunion régulière des clubs, et trois jours avant toute élection, de [illegible] à 9 heures du soir, sous la garde du secrétaire ou sous-secrétaire de chaque club.

Aucune personne ne sera enregistrée [illegible] sur le registre du Club si elle ne réside dans le ward, et aucune personne ne doit le nom ne sera pas inscrit sur le dit registre ne sera admise à voter à l'élection.

[illegible] réunion spéciale des divers Clubs [illegible] précédera l'élection, il sera [illegible] par le dit Club d'élire un juge et deux inspecteurs pour l'élection.

[illegible] juge, inspecteur ou officier d'élection [illegible] sera candidat pour être délégué [illegible] l'élection tenue en vertu de ces règles.

[illegible] inspecteur, à toute élection [illegible] en vertu de ces règles, nommera un [illegible], qui devra être un résident démocrate du ward dans lequel il devra agir, et [illegible] tiendra une liste correcte des [illegible] résidences des votants.

[illegible] cas d'absence du juge, ou d'un des inspecteurs d'élection, il sera du devoir du président du Club de nommer une personne pour remplacer temporairement les absents.

[illegible] citoyen démocrate, résident du ward, aura le droit, à toute élection tenue [illegible] de ce règlement, d'interroger tout [illegible] sur sa citoyenneté, sa résidence, [illegible] ou ses titres comme démocrate [illegible] la personne ainsi interrogée ne [illegible] de preuves claires et satisfaisantes, son vote sera rejeté par le juge et les inspecteurs, et son nom sera rayé du registre.

[illegible] le scrutin aura été fermé, les [illegible] en présence du juge, ouvrira [illegible] et lira à haute voix les noms [illegible], et les greffiers tiendront [illegible], et une liste correcte [illegible] aura été ouverte et lus, le nombre [illegible] donnés à chaque candidat [illegible] sera vérifié. Et il sera [illegible] du juge et des inspecteurs de [illegible] candidat qui recevra le nombre [illegible] plus élevé un certificat d'élection [illegible] signé par le président du club, [illegible] présenté comme titre à la [illegible] l'assemblée à laquelle il aura été accrédité.

[illegible] que les présidents des différents Clubs de wards sont chargés de convoquer [illegible] aussitôt que possible dans le [illegible] organiser pour la campagne qui s'ouvre.

F. C. ZACHARIE, Président.

L. DUPERE, Secrétaire.

[illegible]NATURE.—Nous sommes autorisés à annoncer que le colonel Charles W. [illegible] se présente comme candidat à la place d'administrateur de police, sujet à la décision de la convention démocratique. Le colonel Ch. W. Squires est un homme connu et qui, nous le croyons, est propre à exercer une haute surveillance sur la police. Il serait temps d'avoir un homme vigilant, ferme et habile à la tête de ce département.

[illegible]SER.—Le Dr. A. Chastant est porté par ses amis comme candidat pour l'office de coroner des Second et Troisième Districts, sujet à la nomination d'une convention démocratique. M. Chastant se recommande au choix des électeurs par des qualités, et nous pensons qu'il ferait un bon coroner.

[illegible]—On verra aux annonces que MM. A. D'Hamecourt et P. Deguilhem [illegible] une société, et que le siège de [illegible] affaires, consistant en la vente en [illegible] marchandises sèches, est au No. [illegible] Canal, coin Remparts. Ils ont [illegible] quelque assortiment qu'ils écouleront à des prix extraordinairement réduits.

WADE HAMPTON.—Ceux qui veulent [illegible] à Fort Adams et Black Hawk [illegible] bien de s'embarquer sur le Wade Hampton, bateau de première classe, [illegible], très solide, bon marcheur et riche [illegible] tallations les plus confortables pour [illegible] passagers. Ce steamer est commandé [illegible] capitaine J. C. Libano, dont l'expérience, l'activité et l'habileté inspirent [illegible] à tous ceux qui ont fait la moindre course sur le fleuve, à bord du Wade Hampton. M. Libano est assisté de M. Bayonne, commis.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la [illegible] 22 janvier 1867, dit : "Grâce à son [illegible] si simple et l'expérience [illegible] faite mes filles, la machine à [illegible] favorite de ma famille est celle de Willcox & Gibbs."

☞ La machine à coudre de Grover & [illegible] a obtenu le premier prix accordé à la [illegible] machine pour familles, aux [illegible] d'État de la Louisiane et du Texas. [illegible] Bureaux, 182, Canal.

☞ La Poudre Laboré est le purgatif le plus agréable, le plus efficace et le [illegible] de tous les purgatifs. Ce [illegible] réussit là où tous les autres [illegible] ; et par les merveilleuses cures [illegible] produites, la Poudre Laboré est, depuis longtemps, au premier rang [illegible] médicaments indispensables dans les [illegible] familles. [illegible] dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne. Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 30, rue de Chartres; A. Griffo, pharmacien, 236, rue Royale.

☞ Les comités de machines à coudre aux Foires d'État de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les [illegible] qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix comme à la meilleure machine pour familles.

☞ Il n'est pas étonnant que les hommes qui connaissent font l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poëtes, les amateurs, les [illegible], les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et de [illegible] de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 67 et 116 de la rue du Canal.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires de l'État de la Louisiane et du Texas, ne coûte que [illegible]. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

GRAND CONCERT AU PROFIT DU FONDS DE LA SOUSCRIPTION FRANÇAISE.—Mademoiselle Octavie Romey, pianiste de mérite, dont le nom a figuré maintes fois sur les programmes des concerts donnés dans un but charitable ou patriotique, vient d'avoir la bonne pensée de donner un grand concert vocal et instrumental au profit du fonds de souscription pour les blessés et les victimes de la guerre en France. Ce concert aura lieu le mercredi, 7 septembre, dans la Salle des Odd Fellows, à 8 heures du soir. Mademoiselle Romey s'est assuré le concours de Mlle Zeiss, et de MM. Van Hufflen, Carrière, Caulier, Duquesnay et Bourgoing. Nous ferons connaître prochainement le programme du concert.

COLLÉGE CLASSIQUE ET COMMERCIAL.—M. Charles Bléton, directeur de ce Collège, situé rue du Quartier, No. 133, l'annonce dans nos colonnes, que les classes ont été organisées hier, 1er septembre, et que les cours réguliers commenceront le 5. M. D. K. Whitaker, écrivain distingué de la presse américaine, a été chargé des classes supérieures d'anglais, et M. J. Menge, lauréat de l'Université de la Louisiane, des cours de mathématiques.

CONFISERIE EN GROS.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison J. Villarrubia & Co, rue de la Vieille-Levée No 93, qui vend en gros tous les articles se rattachant aux confiseries. La maison Villarrubia qui a succédé à Ernest Turpin, est aujourd'hui on ne peut plus avantageusement connue, et les articles qu'elle livre au commerce jouissent d'une faveur marquée parmi les consommateurs. La confiserie Villarrubia a, du reste, le plus grand établissement du Sud, et désormais elle comptera parmi les plus actives, les plus achalandées et les plus prospères.

CHARBON, CHARBON.—La maison Boyd, Wilmot & Co., rue Poydras, 166, est prête à faire distribuer, aux plus bas prix du marché, dans toutes les parties de la ville, de l'excellent charbon de Pittsburg et de l'Anthracite; elle peut aussi, de Bâton-Rouge, délivrer sur tous les points de la côte du charbon de Pittsburg et du meilleur, par batelées. Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de cette maison qui, à la dernière foire de la Louisiane, a obtenu le prix pour le meilleur charbon de Pittsburg.

CRHONIQUE LOCALE.

COUP DE FEU ACCIDENTEL.—Hier matin, Ed. Latroy, qui possède un petit schooner mouillé devant le marché français, avait envoyé son fils à bord du schooner pour y prendre un fusil de chasse et autres choses. Le petit garçon revenait avec le fusil sur son épaule, lorsque passant sous les halles, un de ses camarades, un petit Italien âgé de 10 ans, nommé Pepino Bennina, qui vend des légumes, prend son fusil, et sans savoir qu'il était chargé, tire la détente et fait partir le coup. Le fusil était chargé de gros plombs de canard. Une femme de couleur, Mme E. Forrest, femme de Pindivadu qui dans une querelle, fut tué au même marché par Arthur Guérin, a été atteinte assez gravement. Wm. François a reçu aussi quelques plombs au bras gauche. Les deux petits garçons ont été conduits au corps de garde de la place Jackson.

ATTENTAT A LA PUDEUR.—UN MARIAGE PAR SA FEMME.—Une affaire des plus scandaleuses s'est présentée hier devant le recorder Staes. Oui comparut J. Willis Menard, couleur, ce même Menard qui avait contesté au Congrès le siège de M. Bailey, candidat démocrate élu à la Chambre des Représentants ; sa femme, Mme Mary Menard, couleur, et Amelia Hays, jeune fille de couleur aussi, accusée Menard d'avoir voulu se rendre coupable de viol envers elle, et Mme Menard d'avoir sciemment et résolument assisté son mari dans son attentat. Ces trois personnes sont de couleur très claire et Mme Menard est une fort jolie femme.

Amelia Hays, âgée de 20 ans et très jolie elle-même, dépose qu'il y a deux mois M. Menard, accompagné d'un jeune homme de sa connaissance, vint la trouver chez Mme Mary Lewis, rue Perdido, 159, où elle demeurait, pour l'inviter à aller demeurer chez lui, rue Derbigny, Second District, [illegible] dans une maison de pension. Elle accepta, et un soir elle fut invitée par eux à boire du vin, ce qui est contraire à toutes ses habitudes. Elle refusa donc, mais on insista et pour en finir et avoir la liberté de se retirer elle but une goutte de vin qu'on lui offrait et dit qu'elle en avait assez. Mais cela n'était pas suffisant pour Mme Menard qui lui dit que le vin était tiré il fallait le boire. Elle refusa de nouveau, parce qu'elle craignait que ce vin ne fut préparé.

On n'eut aucun égard pour ses craintes et de gré ou de force on lui fit boire assez copieusement de ce vin pour qu'elle se sentit immédiatement privée de force. Elle fut donc obligée de s'étendre sur un lit, et c'est alors, dit-elle, que malgré sa résistance et ses cris, Menard aidé de sa femme voulut consommer l'attentat qu'il avait rêvé. Il ne put y parvenir néanmoins et les cris d'Amelia bien qu'étouffés par Mme Menard, pouvant faire accourir quelques personnes de la maison, la tentative de viol fut abandonnée.

Beaucoup de témoins ont été entendus, tous gens de couleur, habitant ou logeant dans la même maison, et parmi ces témoins un Rev. Johnson, personnage doublé d'autres, au langage apocalyptique, ayant peur de se compromettre et de compromettre les autres. Tous ces témoins attestent qu'Amelia Hays a toujours eu une bonne conduite et que sa véracité n'a jamais été un instant mise en doute par personne.

L'affaire a été renvoyée devant la Première Cour du District, le sénateur C. C. Antoine, couleur, rue Prieur, No. 8, fournissant une caution de $500 pour son digne ami J. Willis Menard.

VOL DE CHEVELURE.—Une petite fille de 11 ans, nommée Kitty Felt, demeurant rue Harmonie, entre Chippewa et Annonciation, raconte qu'en allant porter une robe chez une dame de leur voisinage, elle a été accostée par un blanc, portant moustache, habit gris et chapeau noir, qui, au moyen de menaces, l'a forcée à l'accompagner à Alger où, dans une maison reculée vers le bois, une femme de couleur lui a coupé la chevelure. A 10 heures et demie du matin, l'homme l'a ramenée vers le débarcadère du ferry, où l'officier Donnegal l'a trouvée.

VOLS.—Dans la nuit du 30, la résidence du Dr. Ford, rue Prytanée, entre les rues Constantinople et Général Taylor, ville de Jefferson, a été visitée par un voleur qui a enlevé plusieurs pièces d'argenterie et de linge.

—Divers objets et $130 en billets ont été volés, mardi soir, dans la chambre de MM. Doan et Toulison, rue des Remparts, entre Canal et Douane. Les voleurs avaient pris beaucoup d'autres choses; mais, pressés on ne sait par quoi, ils ont laissé dans la cour ce qu'il y avait de plus encombrant et ont exécuté avec succès leur retraite.

—Jeudi matin vers 6 heures, des articles de linge fait et $300 en billets ont été volés chez M. Deford, demeurant au coin des rues Ursulines et Broad. On sait à peu près qui a exécuté le coup, mais on croit que la première chose qu'ait fait l'industriel c'est de mettre une bonne distance entre lui et sa victime, en sortant de la ville aussitôt que possible.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Rapport pour le mois d'août 1870. Admissions 731; Renvois 660; Décès 72, dont 4 de la fièvre jaune. Il reste 617 malades à l'hôpital de charité et 50 à l'hôpital de marine. Nous remercions M. P. M. Tourné, secrétaire, de nous avoir adressé ce rapport.

UN SOUPER DE PERLES.—Hier soir M. Monzie, en mangeant des huîtres dans un salon de la rue St. Charles, a tout-à-coup senti qu'il triturait un nid de perles. Il y en avait une cinquantaine de la grosseur, les unes d'un plomb d'oiseau et les autres d'un petit pois. Si ces perles là valaient celles de Golconde, l'huître eut valu son pesant d'or.

FAUX.—William T. Dunlap, a été arrêté hier par l'officier Boulosa, sur l'accusation d'avoir fait plusieurs faux. Le premier est un check de $75, donné comme venant de Imban, Aycock & Co et tiré sur Howard, Preston & Co; et un autre de $100 au nom du capitaine Baranco, du steamer Bart Able, sur Whiteman Bros.

TEMPÉRATURE.—1er sept. 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No. 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	75 degrés.
12 "		86 "
3 " P. M.	....	80 "
6 "		78 "

—On lit dans l'*Impartial du Rhin*, de Strasbourg :

"Une vingtaine de turcos du 26 régiment, presque tous blessés, nous sont arrivés le 11, après-midi, rapportant le drapeau du 56e de ligne, qu'ils ont repris à l'ennemi ; ils l'ont immédiatement déposé entre les mains du colonel commandant la place. Celui-ci est monté aussitôt au balcon de l'hôtel de l'état-major et a montré ce drapeau, orné d'une couronne de laurier, à la foule qui était massée sur la place Kléber ; la vue de ce drapeau a été accueillie par des cris unanimes de "Vive la France!" On a porté en triomphe ceux qui nous l'ont rendu."

—Nous lisons dans l'*Opinion*, d'Anvers :

"Nous apprenons qu'on a expérimenté hier à Brasschaet, une mitrailleuse belge, sous la direction du colonel Terssen, inventeur du fusil qui porte son nom et dont sont armés les carabiniers et les troupes du génie.

"On dit l'effet de cet engin de guerre effroyable. La mitrailleuse belge l'emporte sur tout ce qu'on a fait en ce genre jusqu'à ce jour."

—Six lignes de la *Vie parisienne* :

Dans les journaux, en ce moment, force citations d'Henri Heine, qui, on le sait, n'aimait ni la Prusse ni les Prussiens. Moi je ne citerai qu'une ligne d'Henri Heine, laquelle, il est vrai, me paraît décisive. Henri Heine écrivant, le 23 mars 1836, à son ami J. Campe, terminait sa lettre par ces quatre mots et par ces deux points d'exclamation : "*Dégoûtante année! année prussienne!*"

Télégrammes Transatlantiques.

MAC-MAHON ET BAZAINE.

Paris, 29 août.—Les journaux annoncent que la femme de Bazaine a reçu hier une dépêche du maréchal dans laquelle il dit : "Ne quitte pas Versailles. Il n'y aura pas de danger. Tout va de mieux en mieux."

Paris, 29 août, minuit.—On croit ici ce soir qu'une terrible bataille a eu lieu toute la journée, attendu que, d'après tous les rapports, Mac-Mahon doit avoir atteint les troupes du prince Frédéric-Charles aujourd'hui.

Le *Public* dit qu'on s'attend aujourd'hui à d'importants événements militaires près de Montmédy, événements qui doivent exercer une grande influence sur la situation.

On sait positivement que tous les Prussiens se sont concentrés depuis deux jours sur Rethel, Vouziers et Montmédy. Le Prince Royal paraît indécis. Il a arrêté sa marche à Châlons dans l'ignorance où il était des intentions de Mac Mahon. Le même défaut de renseignements a amené les mouvements de Steinmetz et du prince Frédéric Charles qui ont d'abord marché vers Montmédy.

Les chefs des trois armées ennemies ont perdu toute la journée de jeudi à délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Mac-Mahon, grâce à ce délai, a gagné de tels avantages que l'armée du Prince-royal ne peut l'atteindre avant qu'il ait livré bataille au prince Frédéric-Charles. Quand le Prince royal arrivera, Bazaine aura aussi le temps de venir, car il n'est pas entouré et il est libre de se porter de son camp retranché où il lui plaira. La forteresse de Metz est seule entourée.

FRANCE.

Nous trouvons dans nos journaux français du 13 au 15 août les nouvelles suivantes :

—Le *Journal officiel* publie encore les documents qui suivent :

"Paris, le 12 août 1870.

"Messieurs, conformément à l'article 2 de la loi du 10 août 1870, tous les anciens militaires non mariés ou veufs sans enfants, ayant à la date de la promulgation de cette loi vingt-cinq ans accomplis et moins de trente-cinq ans, sont appelés sous les drapeaux.

"Au reçu de la présente circulaire, ils seront convoqués au chef-lieu du département de leur résidence. Cette convocation sera faite, dans chaque commune, par voies d'affiches et par tous les moyens possibles de publicité.

"Ces hommes devront se rendre au chef-lieu du département, munis de leurs pièces de libération, dans les trois jours qui suivront la publication à la commune.

"A leur arrivée, ils se présenteront immédiatement à l'autorité militaire. Les hommes dont l'aptitude au service sera constatée seront dirigés, lorsqu'ils le demanderont, sur les dépôts des corps dans lesquels ils avaient précédemment servi. Quant à ceux qui ne demanderaient pas à rejoindre leurs anciens corps, ils seront envoyés sur les dépôts de leur arme les plus à proximité.

"Ceux, au contraire, qui auront été reconnus impropres au service, seront laissés dans leurs foyers.

"Ces anciens militaires seront armés et équipés aussitôt après leur arrivée dans les dépôts.

"Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers seront réintégrés dans leurs anciens grades au fur et à mesure des besoins du service.

"Ne sont pas considérés comme anciens militaires les hommes qui ont fait partie des deuxièmes portions du contingent, non appelées définitivement à l'activité.

"Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

"*Le ministre de la guerre*,
"CTE DE PALIKAO."

"*A messieurs les préfets*,

"De concert avec le ministre de la guerre, je vous charge de l'organisation des gardes mobiles, y compris la classe de 1869.

"Télégraphiez ou envoyez immédiatement ordonnance ou estafette dans chaque commune. Les maires annonceront centralisation immédiate des mobiles au chef-lieu du département ou d'arrondissement. Pourvoyez d'urgence à leur logement provisoire chez l'habitant. Laissez soutiens de famille dans leurs foyers. Faites revue de départ très rapide, mais sévère pour exemption à cause d'infirmités, avec médecin, officier supérieur, que désignera le général, et officier de gendarmerie.

"Nous ne voulons que des hommes très solides ; indiquez-moi le nombre exact de ces hommes prêts à partir, par le télégraphe, dès que vous le connaîtrez.

"L'uniforme sera blouse bleue avec ceinture en cuir, avec galon rouge en croix sur la manche, sac en toile avec bretelle et un képi.

"Dites-moi si vous pouvez vous procurer ces effets chez vous en trois ou quatre jours. Serait très préférable à un envoi de Paris qui entraînerait lenteurs et serait peut-être impossible.

"Les cadres recevront tunique en drap aux lieux de rassemblement. Chaque homme se pourvoiera de deux chemises et d'une paire de souliers.—Solde provisoire, un franc par jour.—Délivrez mandat pour trois jours à la fois aux commandants qui répartiront entre capitaines.—Mobiles vivant à l'ordinaire.

"Exercez provisoirement aux fusils que pompiers prêteront volontiers.—Action patriotique.—Cent fusils peuvent exercer cent hommes de 5 à 7 heures du matin, cent autres de 7 à 9, ainsi de suite.

"Occupez-vous jour et nuit de cette organisation. Je vous indiquerai lieu définitif de rassemblement de mobiles où l'on délivrera les armes.

"*Pour le ministre de l'intérieur*,
"*Le conseiller d'État, directeur-général*,
"LÉON CHEVREAU."

On lit dans un journal :

"Les armes et les munitions sont expédiées avec une rapidité inouïe sur le théâtre de la guerre.

"Il y a deux jours, 600 canons tant de siège que de campagne ont été expédiés par la gare de l'Est à destination de Metz, de Strasbourg et de nos différents corps d'armée ; 500 mitrailleuses sont également parties.

"Hier matin, on a coupé le pont d'Asnières.

"On a fait un pont suspendu qui pourra être enlevé ou remis à volonté.

"Le train venant de Courbevoie a été arrêté pendant près de deux heures à cause des travaux."

L'infanterie de marine a quitté hier soir Paris pour se rendre à l'armée de l'Est. L'enthousiasme de ces braves jeunes gens était extrême. C'étaient des chants, des cris de joie tout le long de la rue Lafayette, à faire croire que le régiment partait pour une fête.

La division, commandée par le général de Vassoigne, est composée de quatre régiments formant un effectif de 14,600 hommes. Les deux brigades sont sous les ordres des généraux Reboul et Martin des Pallières.

Ces soldats de marine sont pour ainsi dire des volontaires. C'est la première fois qu'ils se joignent à l'armée de terre, et ils l'ont demandé comme une faveur. Ils formeront un corps d'armée spécial.

LES DÉFENSES DE PARIS.

L'enceinte fortifiée de la ville de Paris, érigée en vertu de la loi du 4 avril 1841, a 38 kilomètres de longueur.

Le rempart est percé par cent et quelques portes.

Il y a 98 bastions de chacun 400 mètres. Enfin 17 forts protègent l'enceinte fortifiée.

L'armement de ces forts est déjà presque terminé ; les travaux sont commencés pour les mettre en communication avec la place au moyen d'un fil souterrain.

On sait que M. l'amiral de La Roncière Le Noury doit prendre le commandement de ces forts ; 8,000 matelots canonniers sont mis sous ses ordres.

Le fort du Mont-Valérien possède depuis quelques jours les trois batteries d'artillerie de la garde nationale.

Les travaux des fortifications sont activement poussés. 12,000 ouvriers ont été embauchés pour qu'ils soient terminés en peu de temps. La direction en est confiée à M. le général Chabaud-Latour, qui a sous ses ordres MM. Alphand et Belgrand. Nous avons parcouru hier la partie de l'enceinte depuis la porte de Bercy jusqu'à celle d'Orléans.

Des barrages sont élevés en Seine pour inonder les fossés.

Pour les grandes voies, les travaux sont partout les mêmes, on creuse les fossés et l'on élève le remblai ; en outre, devant les endroits où le rempart est interrompu, on bâtit de petits fortins en terre.

Devant les trois grandes portes de Bercy, d'Italie et d'Orléans, plusieurs centaines d'ouvriers terminent les tranchées ; d'ici peu, on commencera la maçonnerie pour poser les ponts-levis.

Pour les petites portes ou poternes se trouvant entre la route de Bercy et d'Orléans, porte de Bicêtre, poterne des Peupliers, de Gentilly et d'Arcueil, on commence à fermer les murs. Les tranchées sont déjà creusées.

La poterne où passe la Bièvre sera également murée.

Les pièces de canon pour l'armement des remparts sont prêtes à être posées. Ce sont toutes des pièces de 12, sortant des fonderies de Strasbourg et de Toulouse. Sur le bracelet du tonnerre, on voit l'année où ces pièces ont été fondues,—années 1846 à 47 ;—enfin sur la volée se trouve le nom de la pièce. Porte d'Italie, nous avons remarqué les noms du Jean-Bart, du Turenne, du Navarin, de l'Alarmant, de l'Alcide, etc.

Chaque bastion en recevra huit ou dix.

A part ces pièces, les portes et poternes sont encore défendues par de grosses pièces de siège.

Les embrasures sont déjà faites ; en très peu de temps les pièces pourront être montées sur leurs affûts et posées.

On sait que chaque porte ou poterne est défendue par des bastions et des cavaliers, dont les batteries, en se croisant, font ce qu'on appelle des feux en ciseaux.

Les trois forts de Montrouge, de Bicêtre et d'Issy ajoutent encore aux grands moyens de défense de cette partie de l'enceinte.

La zone de servitude est fixée à 250 mètres. Les ordres ont été donnés pour que le terrain soit déblayé des maisons élevées dans cet espace. Pour terminer, ajoutons que bientôt plus de 1,000 bouches à feu seront sur les remparts, prêtes à recevoir l'ennemi s'il parvenait à arriver sous les murs de Paris. (*Patrie.*)

L'Invasion de la Lorraine.

Les Prussiens à Nancy.—Voici l'article de l'*Espérance*, de Nancy, du 13 août, dont M. Gambetta a donné lecture au Corps législatif :

"Hier vendredi, 12 août, à trois heures de l'après-midi (date douloureuse pour nous et nos descendants), quatre soldats prussiens ont pris possession de la ville de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine, chef-lieu du département de la Meurthe.

"Ajoutons bien vite, pour notre honneur, que Nancy, ville ouverte, n'avait plus depuis la veille un seul soldat, et que, dans l'intérêt de la cité, l'autorité municipale avait cru bien faire de recommander le calme.)

"Une demi-heure après, un détachement de 27 Prussiens traverse la ville, et alla prendre possession de la gare, dont le chef fut déclaré prisonnier sur parole.

"M. le maire, fut requis de se présenter au chef de l'expédition campé entre Saint-Max et la route d'Essey. Pendant ce temps-là un officier des uhlans, suivi de deux cavaliers, parcourait la ville au galop pour reconnaître les lieux.

"Au retour de M. le maire, le conseil municipal eut à voter pour les vainqueurs une somme de 50,000 fr. avec force rations d'avoine.

"Ils ne devaient pas demander moins de 300,000 fr. et trouvaient que 50,000 fr. pour une ville dotée de si beaux édifices n'étaient qu'une bagatelle.

"Pour le peu de séjour qu'ils ont fait, les Prussiens n'ont pas perdu leur temps. A la gare notamment, vingt concitoyens, sous la direction prussienne, ont dû faire beaucoup de dégâts en enlevant les rails jusqu'à Maxéville même, où les rails furent jetés dans le canal.

"Les poteaux télégraphiques ont été aussi abattus.

"Les uhlans étaient au nombre de 150. Deux hôtels de Nancy,—l'Hôtel Saint-Georges et celui de la Chartreuse, ont été requis de fournir, chacun, à dîner pour 75 personnes.

"Voici le menu :
"Du potage ;
"Du bouilli ;
"Des légumes ;
"Un litre de vin et six cigares par homme.

"On avait, de plus, commandé le café pour ce matin, à quatre heures ; mais à quatre heures tous les uhlans avaient disparu."

Le même journal relate en ces termes la première apparition des Allemands à Frouard :

"Différentes versions ont déjà couru sur ce qui s'est passé, hier, à Frouard. Voici la vérité, autant qu'il est possible de la connaître :

"Vers midi,—un employé supérieur de la ligne se promenait sur le quai, attendant des trains militaires, lorsqu'on vint l'avertir que les Prussiens étaient sur le pont. Au même instant, cinq uhlans, commandés par un officier, se précipitent dans la gare ventre à terre, coupant les fils du télégraphe et s'efforçant d'arracher des rails.

"Un soldat français, un traînard, était sur la porte du buffet. A la vue de l'uniforme, deux Prussiens se précipitent sur lui, le sabre et le pistolet à la main. Le soldat, n'ayant point d'armes, fait signe qu'il se rend. Mais, à travers la porte vitrée, l'ennemi aperçoit quatre ou cinq autres traînards, également désarmés, et commence alors sur la gare et sur le buffet une fusillade désordonnée.

"Les employés se cachent de leur mieux, et on dit que le maître du buffet, pour sauver sa vie, a dû traverser le canal.

"Mais dans un cabaret voisin se trouvaient deux turcos et un zouave avec des chassepots. Au bruit de la fusillade, ils accourent ; les turcos, surtout, étaient comme des enragés. En un clin-d'œil, deux cavaliers ennemis et deux des chevaux sont tués, l'officier commandant le détachement est blessé, ainsi que deux chevaux qui se sont échappés vers Champigneules.

"Sur ces entrefaites, un train de soldats allant sur Metz approchait de la gare. Officiers et soldats n'attendirent pas que le train fût arrêté. On se précipite avec impétuosité par les portières, et toutes armes partent, pour ainsi dire, à la fois. Mais l'ennemi courait déjà dans la prairie et traversait la rivière.

"Dans cette affaire, deux jeunes gens qui couraient à travers champs pour échapper à la bagarre, ont été, l'un, tué raide ; l'autre, grièvement blessé au genou. Celui-ci a été amené à Nancy, dans l'après-midi.

"Déjà, dans la matinée, un détachement ennemi avait coupé le fil télégraphique du côté de Dieulouard ; mais on a pu presque aussitôt le remettre.

"Vers Pont-à-Mousson, des dégâts plus graves avaient été commis par l'ennemi, qui était parvenu à déplacer des rails.—Le train était à peu près réparé, et les trains ont continué à se diriger sur Metz, jusque vers le soir.

"Ce n'est pas le moment, assurément, de se livrer à de longues réflexions ; mais comment s'expliquer qu'une ligne aussi importante,—l'une des deux qui mettent Paris en communication avec Metz,—ne soit pas gardée par quelques détachements français ? comment s'expliquer que quelques uhlans puissent impunément parcourir une grande partie de la Meurthe, venir prendre possession de Nancy et mettre la ville à rançon ?

"A Château-Salins, les Prussiens ont demandé 100,000 fr. On a réuni ce que renfermaient les caisses publiques et ce qu'a fourni une quête faite parmi les habitants, c'est à dire à peu près 8,000 fr. Ils ont pris la somme et donné un reçu.

"De plus, la commune a été chargée de fournir 100 sacs d'avoine, livrables à Fontenay et à Viviers,—qu'on n'a pu trouver.—L'attitude du maire et du curé, en toute cette affaire, a été très ferme et très patriotique."

L'émeute prussienne de la Villette.

Paris, 15 août, 8 h. du matin.

Sous ce titre : *Désordres de la Villette*, le *Constitutionnel*, dans son numéro du 15, publie les détails suivants :

"A la nouvelle des scènes de désordre qui se sont produites à la Villette, nous nous sommes rendus dans ce quartier. Des foules nombreuses stationnaient sur le boulevard de la Villette et dans les rues adjacentes.

"Devant la caserne des pompiers qui se trouve en face de la rue de Tanger, deux compagnies de gardes nationaux gardaient le trottoir et l'entrée de la caserne. Des sergents de ville circulaient dans les groupes. C'est là que nous avons recueilli sur les faits qui venaient de se produire des renseignements que nous avons lieu de croire exacts.

"Vers quatre heures et demie, une colonne de deux cents individus environ est arrivée en bon ordre et d'un pas rapide d'une des rues voisines ; elle s'est dirigée vers la caserne dont la porte était gardée par un factionnaire. Celui-ci s'était mis sur la défensive a été assailli par les premiers rangs de la bande, frappé, gravement blessé et désarmé. Un autre pompier qui avait essayé de le secourir a été frappé également d'un coup de poignard au dire des uns, d'un coup de revolver, disent les autres. Du reste, les émeutiers, que l'on pourrait à plus juste titre appeler des malfaiteurs, ont ouvert, avec leurs pistolets, une sorte de feu de peloton. Un sergent de ville a été tué, d'autres blessés ; une jeune fille a été blessée mortellement ; des curieux et des promeneurs ont été atteints par les balles des revolvers.

"Après cette brusque irruption, les émeutiers ont pénétré dans la caserne qui était vide de pompiers ; ils se sont emparés sans résistance de quelques fusils placés dans le corps de garde. Après s'être convaincus qu'ils n'avaient pas autre chose à prendre, ils se sont retirés. Cependant des sergents de ville étaient accourus et s'étaient emparés de plusieurs individus qui paraissaient être les chefs ou les meneurs de la bande. Ils ont saisi sur chacun d'eux un pistolet-revolver à six coups et un long poignard. Ceux qui n'ont pas été pris se sont retirés en assez bon ordre dans la direction de la route d'Allemagne ; là, ils se sont dispersés par les rues et dans la direction du fort d'Aubervilliers.

"Vers cinq heures et demie sont arrivés des gardes nationaux et de fortes escouades de sergents de ville. Ceux-ci, aidés des gardes nationaux, se sont mis à la poursuite des fuyards ; ils en ont pu rattraper quelques-uns qu'ils ont ramenés au poste de la caserne. C'est alors que nous avons vu éclater dans la foule d'ouvriers qui remplissait le milieu du boulevard les marques de la plus vive indignation. Chaque individu qui était ramené soulevait des imprécations vociférations. On se ruait sur lui le poing fermé, et, sans la résistance des gardes nationaux, on l'eût mis en pièces. Quelques-uns n'ont pu éviter de violents coups de poing : nous en avons vu dont le visage était tout en sang.

"Par la rue Tanger, est apparu un groupe d'agents de police ramenant un homme de fort mauvaise mine ; la foule le leur a arraché des mains et l'a traîné elle-même au poste. Pour ressaisir leur proie, les sergents de ville, conduits par un officier de paix, ont dû dégainer et écarter le flot du peuple avec le pommeau de leur épée.

"Ces scènes remplies d'épisodes divers se sont prolongées jusqu'à sept heures du soir. L'idée bien arrêtée de toute cette population était que les perturbateurs agissaient sous l'impulsion des agents prussiens. On avait reconnu, dans les armes terribles dont ils étaient munis, des couteaux, poignards et des revolvers pareils à ceux qui avaient été saisis récemment dans quelques quartiers de Paris. Hommes et femmes,—celles-ci plus animées encore que les hommes,—criaient : "A bas le Prussien!" Devant la garde nationale et devant les gardes de Paris à cheval les ouvriers agitaient leurs chapeaux en criant : "Vive la France!"—Nous ne connaissons rien de plus consolant, dans les tristes de l'heure présente, que l'attitude de cette population des faubourgs. Elle a fait elle-même bonne et prompte justice de l'odieuse tentative de cette bande sans nom. Le zèle patriotique dont ces ouvriers étaient animés montre que les désordres de la rue deviennent impossibles et que la France peut compter sur leurs bras vaillants."

GRANDE ASSEMBLÉE FRANÇAISE A DÉTROIT.—Une grande assemblée a eu lieu au City Hall de Détroit (Michigan) mercredi soir, en faveur des Français. Beaucoup d'Irlandais y assistaient. Dans l'après-midi, un wagon décoré des drapeaux français et français, et contenant une troupe de musiciens, a parcouru les principales rues de la ville.

Le soir une foule nombreuse et enthousiaste assistait à la réunion présidée par M. Carrey, de Chicago. Des discours en français et en anglais ont été prononcés par MM. L. H. Préfontaine, M. Villemain, L. Lacroix, Wm. Buchanan, F. J. Van Dyke et autres. La somme de onze cents dollars a été souscrite en faveur des blessés français, et un comité exécutif a été nommé pour l'État.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

La Guerre en Europe.

Nouvelles des dernières batailles.

Rapports confus et contradictoires.

Pertes énormes de chaque côté.

Préparatifs pour les blessés, à Paris.

Palais, couvents, colléges, convertis en hôpitaux.

L'Impératrice restera à Paris.

Sa sollicitude infatigable pour les blessés.

Beaucoup de versions douteuses sur les résultats.

Nouvelles Européennes.

Paris, 1—L'exportation des céréales est strictement défendue.

A Marseille, une légion de 4000 Allemands naturalisés s'est formée pour aller rejoindre l'armée.

Marseille a envoyé à Paris une immense quantité de provisions.

Le corps diplomatique n'a pas l'idée de quitter Paris avec les autres membres du gouvernement, attendu que l'impératrice reste et que les puissances neutres doivent reconnaître la régence.

Arlon, Belgique, 1—On rapporte qu'on se bat sérieusement entre Armigny et Dorze. Les Prussiens sont entrés à Carignan, hier, à 10 heures.

Paris, 1er septembre—Le Corps législatif est en séance et s'occupe à dénoncer les actes de barbarie commis par les Prussiens et à faire l'éloge du courage des soldats français à Strasbourg.

Londres, 1er—*On dit* que MacMahon a décidé à l'ordre de Napoléon de détacher 30,000 hommes pour protéger le prince impérial. Quelle jolie invention !

Le siège de Strasbourg continue, et le bombardement vigoureusement poussé occasionne un grand massacre.

Londres, 1er—Un corps nombreux de gardes mobiles a traversé le Rhin près de Hillengen. Il semble se diriger vers Bâle. Ils ont coupé le télégraphe et se sont retirés. Les Prussiens ont pris des précautions pour empêcher le retour de pareilles entreprises.

On rapporte que trois corps d'armée sont entrés de Bade en France.

La guerre coûte à la Prusse dix millions et demi de francs par jour.

Paris, 1er septembre—Le *Moniteur* déclare positivement que la bataille de Courcelles a été une victoire décisive pour Bazaine.

Le prince impérial reste à Avesnes.

Paris, 1er septembre—Les mouvements combinés de Bazaine et de MacMahon ont eu le plus entier succès. Les plans stratégiques ont été bien conçus, promptement exécutés et dirigés sur tous les points faibles de l'ennemi. La victoire des Français à Courcelles est importante comme manœuvre et le prestige contre le nombre.

La confiance est entièrement rétablie et le siège est tourné en ridicule.

Une dépêche reçue aujourd'hui d'un correspondant du *New York Times*, qui est du côté prussien, représente que le découragement augmente chez les Prussiens, que les cris de "A Paris" diminuent de jour en jour, et que les décès par suite de maladies et de fatigues éclaircissent terriblement les rangs.

Washington, 1er sept—Il n'y a eu rien d'officiel du siège de la guerre depuis la dépêche du roi Guillaume, datée de Varennes, ainsi conçue :

"Varennes, 30 août.—"Nous avons eu hier un engagement victorieux dans lequel le 4e et le 12e corps et un corps bavarois ont été engagés. MacMahon a été battu et repoussé de Beaumont à travers la Meuse à Monzon. Douze canons, plusieurs milliers de prisonniers et beaucoup de matériel sont en nos mains.

Je me rends au champ de bataille pour poursuivre les fruits de la victoire. Dieu nous aide encore ! GUILLAUME.

Paris, 1er sept—Le *Gaulois* dit : "Hier soir, le maréchal Baraguey-d'Hilliers, dans un cercle, a donné l'assurance qu'une bataille avait eu lieu à Courcelles, et qu'elle avait eu pour résultat une grande victoire française ; que 30,000 Prussiens avaient été mis hors de combat et qu'un grand convoi de prisonniers et de bagage avaient été capturés par les Français.

Le *Journal des Débats* dit que des wagons et 30 chevaux appartenant au prince royal ont été capturés près de Châlons.

Richmond, 1er sept—Le comité exécutif républicain d'État a résolu d'appeler une convention du parti, le 22 courant, pour effectuer une organisation en vue de l'élection congressionnelle de novembre.

Londres, 1er sept—Paris est de nouveau accessible de cette ville via Bruxelles.

Paris, 1er—Le commandant des forces à Strasbourg a annoncé la détermination de la population de brûler la ville plutôt que de la rendre.

Les Prussiens ont refusé un appel fait dernièrement par les citoyens pour qu'on épargne la partie de la ville où sont les résidences, sous prétexte que cela retarderait une capitulation. La même raison a dicté le refus de permettre le départ des femmes et des enfants.

Le général La Motterouge qui s'est distingué dans les guerres de Crimée et d'Italie, a été nommé commandant de la garde nationale de Paris à la place du général d'Autemarre.

Paris, 1er sept—Les fonctionnaires et les citoyens de Lille sont déterminés à défendre leur ville avec le même esprit qu'à Avesnes, à Cambrai, à Douai, à Dunkerque, à Valenciennes et à Gravelines, où les souvenirs de 1792 revivent.

Le *Moniteur* demande que les fonctionnaires municipaux qui abandonneront leurs postes soient punis.

La Liberté dit que le gouvernement n'a reçu aucune dépêche officielle par suite de l'interruption du télégraphe entre Sédan et Mézières, mais qu'il est certain que des batailles ont été livrées mardi et mercredi.

La première a été une surprise qui a eu pour résultat une panique partielle dans le corps d'armée commandé par le général de Failly. Il y a eu aussi des combats séparés et détachés dans lesquels les troupes ont fait preuve d'héroïsme, mais il y a eu absence d'unité pendant l'engagement et les Prussiens réclament la victoire.

Dans la bataille d'hier, il est hors de question que MacMahon a remporté un grand succès contre les troupes des deux Princes.

Bazaine n'était pas engagé hier, mais on sait qu'il continue aujourd'hui l'œuvre si énergiquement commencée par MacMahon.

Le corps de Vinoy a passé par Paris et est arrivé hier sur le champ de bataille, et il est sans aucun doute engagé maintenant.

Bruxelles, 1—Des renforts ont été envoyés à la frontière pour faire respecter la neutralité de la Belgique.

Londres, 1—Mercredi, le grand duc de Mecklembourg-Schwerin était à Vouziers avec son armée. Le prince royal de Saxe a passé par Valery, près de Ste-Menehould, avec 100,000 hommes. Le général von Falkenstein est déjà à Bonneville, sur le chemin de fer entre Forbach et Thionville.

Londres, 1er sept—La frégate française devant Plymouth, après avoir capturé le Julius, a été vue mardi dans l'après midi poursuivant un grand navire allemand qui faisait tous ses efforts pour s'échapper.

Paris, 1er sept.—Des lettres de Strasbourg continuent à se plaindre de ce que les Prussiens tirent sur les maisons. Un quart de la ville est détruit. Les habitants crient : plutôt mourir que de se rendre. Les assiégeants emploient les prisonniers dans les tranchées.

Strasbourg, ses habitants et sa garnison sont un sujet d'admiration partout.

L'évêque est presque commandant de tenir jusqu'à ce que la dernière prière soit dite, et alors de se retirer dans la citadelle plutôt que de laisser l'ennemi entrer.

On dit que 30,000 Prussiens ont été tués et mis hors de combat depuis le commencement de la guerre.

New York, 1er sept—Dépêche à la *Tribune* de New York.—Paris, mercredi—La méfiance entre le gouvernement et le peuple a beaucoup diminué. Le temps de la grand allié des Français. Il y a une animation extrême. Le prince royal aurait pu entrer dans Paris. Aujourd'hui les défenses sont fortes et la condition morale des défenseurs est encore meilleure. Il ne faut que la confiance du peuple pour sauver Paris et la France.

Londres, 1er sept—Une dépêche datée de Florenville, Belgique, le jeudi matin et adressée au *Standard*, dit : Les Français viennent d'être battus sur la route de Sédan. Les Prussiens sont entrés à Carignan, à quelques milles au sud-ouest de Florenville. Il y a eu une bataille durant toute la journée d'hier, mercredi, entre Armigny et Douzy.

Paris, 1er sept.—Le *Constitutionnel* dit : L'impératrice a signifié son intention de rester à Paris dans le cas où il deviendrait un siége.

La proposition faite au Corps législatif de nommer un commissaire chargé d'organiser les bataillons des provinces envahies a soulevé des objections de la part des ministres. Mais aux voix, elle a été rejetée par un vote de 190 contre 46.

La *Liberté* dit que le ministre de la guerre n'hésite pas à armer la classe ouvrière pour la défense de la capitale.

Ce même journal annonce que Mac Mahon a été complètement défait à l'aile droite et au centre. La perte des Prussiens a été énorme, et son aile droite seule a pu battre en retraite en bon ordre.

Le *Journal Officiel* annonce que les généraux Frossard et Bourbaki ont été blessés dans les derniers engagements.

Le comte de Palikao confirme le rapport annonçant qu'un détachement de cavalerie prussienne se trouve cerné dans les forêts de la Marne, et dans l'impossibilité d'échapper.

Le prince Frédéric-Charles a failli être fait prisonnier par les troupes de Vinoy, près de Reims. Sa voiture beso trouvait qu'à un mille de distance, en avant.

Varennes, 1er sept—(Par voie de Berlin.) La tentative de Mac Mahon pour venir au secours de Metz a complètement échoué, par suite de sa défaite de mardi, journée dans laquelle il a perdu 20 canons. La perte des Français est immense comparativement à celle des Prussiens. Les uhlans et les hussards ont emporté, près de Sédan, deux fortes positions, malgré la résistance obstinée de l'ennemi.

Bruxelles, 1er sept—8 heures 45 minutes du soir.—Les journaux belges du soir publient une dépêche télégraphique datée de Ballion, 31 août, au soir, portant qu'une bataille a commencé à 9 heures de la matinée, à Bazeille, et que dans cette affaire les Français se sont rendus maîtres de 30 pièces d'artillerie ; mais le résultat définitif n'est pas connu.

Paris, 1er sept—Pendant la séance du Corps législatif hier, une lettre de Strasbourg a été lue. Cette lettre dit que les Prussiens tirent sur la ville au lieu de tirer sur les remparts, avec l'intention de forcer la ville à se rendre. Les habitants se mettent à l'abri dans les caves et dans des caveaux souterrains.

Le député Keller a dénoncé la conduite des Prussiens comme inhumaine, et la Chambre tout entière s'est levée et a poussé des acclamations pour les habitants de Strasbourg. Le comte de Palikao a aussi dénoncé les Prussiens en termes non mesurés et a dit que l'armée française méritait toute espèce d'éloges. Keller a proposé l'armement du peuple du Haut Rhin. Palikao a objecté et Keller a présenté une résolution exprimant que le ministère n'avait pas de confiance dans le peuple.

Le bruit d'après lequel quelques navires américains, avec des équipages d'Allemands, étaient partis des Etats-Unis dans le but de détruire la marine dans les ports français, avait en général découragé le peuple. La contradiction du fait par le ministre Washburne a fait tomber l'excitation.

Une armée française qu'on dit être forte de 100,000 hommes, est attendue d'heure en heure à Epernay, et les Prussiens se retirent du voisinage de Metz.

Les Français réparent les chemins de fer détruits par l'ennemi.

Paris, 1er—La *Patrie* dit : Les fausses représentations officielles des journaux étrangers qui subissent l'influence prussienne rendent nécessaire un clair exposé des faits concernant les derniers événements militaires.

Mac Mahon en excitant son mouvement a eu plusieurs engagements avec l'ennemi et dans tous il a eu l'avantage. Il a effectué avec succès le passage de la Meuse à Longwy. Nous avons remporté la victoire. Les Prussiens ont été battus au-dessus [illegible], lutte désespérée et ont pris refuge sur le territoire du Luxembourg où ils doivent être désarmés et où ils seront obligés de rester. On vient de recevoir cette nouvelle, qui vient d'assez bonne source puisqu'elle est donnée par le représentant français à Luxembourg.

La *Patrie* ajoute : Il est clair, d'après la situation à Longwy, Thionville et Metz, que les plans de Mac Mahon ont été jusqu'ici exécutés avec succès.

New York, 1er sept—Dépêche à la *Tribune* de New York :

Paris, mercredi—Les provisions sont aux prix de famine. Le prix des légumes a doublé et celui de la viande a triplé. Les marchands ne vendent que des quantités limitées.

On fait de vastes préparatifs pour les blessés. Les colléges, les lycées, écoles et couvents sont convertis en hôpitaux par ordre du gouvernement. Les palais de Versailles, St-Cloud, Meudon, St-Germain et Rambouillet sont préparés pour le même objet. Beaucoup de maisons particulières sont données pour cela. Les gens riches offrent leurs maisons de campagne et les pauvres leurs chambres.

Paris, 1er—L'accumulation des articles engagés aux Monts de Piété est devenue si considérable que tous les dépôts sont refusés.

Tous les officiers généraux de l'armée française portent les mêmes uniformes que les soldats pour éviter les balles des tirailleurs de l'ennemi qui visent les généraux et les officiers d'état-major, à toute distance possible à atteindre.

Des milliers de vagabonds et de mendiants de profession, déguisés en soldats, ont été arrêtés à Marseille pour avoir mendié et obtenu de l'argent sous de faux prétextes. La proclamation patriotique du maire de Marseille, a eu grand effet en stimulant le peuple en faveur de l'ordre.

La compagnie des omnibus de cette ville a donné au gouvernement un grand nombre d'ambulances.

L'impératrice est infatigable dans ses attentions pour les blessés dans les hôpitaux improvisés, les tentes dressées aux Tuileries et sur les terrains adjacents.

L'histoire à sensation de flibusterie, publiée dans le *Figaro* d'hier, a été découverte comme venant d'agents américains pour les Prussiens à Paris. On s'attend à de curieuses révélations. On a trouvé des gens intéressés dans les complots américains confédérés aussi bien que certains journalistes de Londres.

Madrid, 1er sept—De petites bandes de carlistes sont encore dispersées dans le pays, dit-on, mais il n'y a pas de prise d'armes.

Copenhague, 1er sept—La reine Olga, de Grèce, a mis au monde une fille.

Londres, 1er sept—Un grand meeting a été tenu, hier soir, à Liverpool, pour presser le gouvernement de pourvoir à la défense du pays. Un fonds de guerre de 1500 livres a été levé à Bristol.

La peste des animaux se propage dans le sud de l'Angleterre.

Le *Times* dit : La retraite de l'impératrice à Tours donnerait à la France quatre gouvernements avec des capitales, à Paris, Sedan et Tours.

La désorganisation sociale s'étend partout. Les prêtres et la propriété sont considérés comme des causes de trouble et sont les objets de la rage du peuple.

Le navire Golden Rule, parti de la Nlle-Orléans, le 7 juillet pour Brême, a relâché à Texel, Hollande, pour éviter les croiseurs français.

Berlin, 1er sept—La "Gazette Allemande du Nord" prétend qu'elle tient des meilleures sources que l'opinion anglaise est réconciliée avec la ligne des Vosges, même de la Moselle, comme la frontière entre l'Allemagne et la France, avec un milliard de francs pour indemnité de frais de guerre. C'est ce que nous aurons. Dieu aidant.

Londres, 1er.—Palikao demande des quartiers à Paris pour 100,000 gardes mobiles qui ont été appelés pour défendre la capitale. Des offres gratuites sont attendues des propriétaires qui ont de grands établissements.

Un télégramme de Washington a dissipé toutes les craintes du mouvement de flibusterie qui aurait créé un si grand émoi.

Une correspondance impartiale de Paris représente que le terrorisme est épidémique dans les districts ruraux de France. Les hommes ayant des principes démocratiques sont représentés comme sympathisant avec l'ennemi.

Les Prussiens, partout où ils se portent, requièrent des habitants de rendre leurs armes, de ne pas fermer leurs portes à clé, d'ôter les rideaux de leurs fenêtres et de tenir leurs volets ouverts.

Les Allemands parlent bien des routes sur lesquelles ils marchent et qu'ils représentent comme étant en parfait état.

Nouvelles de Washington.

Washington, 1er sept.—Recettes du revenu interne près d'un million.

Le bilan de la dette indique une diminution de $15,000,000. Espèces au Trésor $102,500,000, papier monnaie $27,000,000.

Recettes des douanes pour la semaine finissant le 27 courant, $4,250,000.

Nouvelles Diverses.

San Francisco, 1er sept—Les habitants français de cette ville ont fait aujourd'hui une remise de $10,000 pour le fonds de secours de leurs compatriotes blessés. Le total s'élève jusqu'ici à $40,000.

On a éprouvé aujourd'hui deux légers tremblements de terre dans le comté de Siasta.

Des avis du Mexique disent que Placido Vega a organisé une autre expédition. Il demande $100,000 de rançon et sécurité contre toute arrestation, pour le jeune Mejia, qu'il retient prisonnier, et si sa demande n'est pas accordée, il menace de le tuer.

Atlanta, 1er sept—Le comité exécutif démocratique a élu Linton Stephens président, et a passé une résolution qui recommande au peuple de nommer des candidats pour le Congrès et la Législature qui soient éligibles en vertu des lois existantes et à qui il soit certain qu'on permettra de siéger.

L'avocat-général des Etats-Unis, Ackerman, a harangué hier un meeting républicain ; il s'est montré sévère pour la convention démocratique, surtout pour le silence qu'elle a gardé.

Détroit, Michigan, 1er sept—La convention républicaine s'est assemblée hier, en cette ville. Voici les candidats qui figureront sur le ticket : pour gouverneur, H. P. Baldwin ; pour lieutenant-gouverneur, Morgan Bates ; secrétaire d'État, D. Strickler ; trésorier d'État, D. H. Collier ; avocat-général, W. H. Humphreys ; commissaire du bureau des terres, le capitaine C. A. Edwards ; surintendant de l'éducation publique, O. Hosford ; membre du bureau des écoles, W. J. Baxter.

Marchés Européens.

Londres, 1er sept—L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a augmenté de [illegible] livres sterling. Arrivé, le navire à vapeur Europe.

Liverpool, 1er septembre au soir—Coton animé—Uplands 9 ; Orléans 9 1/4. Vendu 12,000 balles.

Londres, 1er—Consolidés 91 7/8.

Paris, 1er—Rentes 6[illegible].

Havre, 1er—Coton : Orléans 78.

Marchés Américains.

New-York, 1 sept—Coton ferme—Vendu 15,000 balles ; Uplands 19 7/8 ; farine lourde, de 5 à 10 cents en baisse ; superfine $5 ; argent plus actif de 5 à 7 ; sterling plat à 109 3/4 et 109 7/8 ; or 116 3/8 à 116 1/2 ; gouvernements calmes et fermes ; Louisiane 70 ; nouveaux bonds 64 ; Levée 6,78 5,84.

New-York, 1er—On parle d'une nouvelle combinaison sur l'or ; 5-20 de 62, 112. 10-40 105.

Arrivés les steamers Missouri et Venus.

Boston, 1—Stock 9000 balles.

Norfolk, 1—Coton. Stock 585 balles.

Baltimore, 1 sept—Coton très ferme. Middling 19 1/4 ; stock 1,455.

Galveston, 1er—Coton plat et nominal. Bon ordinaire 14 3/4 à 15 ; stock 4,954.

Mobile, 1er—Coton calme—Middling 17 à 17 1/4. Stock 9,997.

Memphis, 1er sept.—Coton languissant à 18. Reçu 134 balles.

Wilmington, 1er sept—Total du coton reçu en toute l'année, 37,000 balles. Stock 125.

Montgomery, 1—Stock restant 1635 balles. Reçu pendant la saison 71,010.

Savannah, 1—Coton en bonne demande. Mid. 17 1/4 à 17 1/2. Vendu aujourd'hui 150 balles. Reçu pendant la saison 475,084 balles de coton upland et 16,532 de coton longue soie. Exporté 475,084 de coton upland et 16,1[illegible] de coton longue soie. Stock 2817 de coton upland et 307 de coton longue soie.

Cincinnati, 1er sept—Farine ferme. De famille $5 50 à $6. Maïs sans changement. Coton inactif à 18 1/4 pour le Midd. Whiskey 80. Porc $30 75. Graisse 15 3/4. Bacon 16.

St-Louis, 1er sept—Farine faible et incertaine. Superfine $4 25. Maïs très plat et en baisse. Porc 30. Graisse 15 1/2.

Chicago, 1er sept—Farine inactive et sans changement. Blé en baisse de 2 à 3 c. Maïs ferme 63.

Louisville, 1er sept—Le marché au coton est meilleur—Middling 18 ; farine lourde à $5 ; mess porc $31 ; whiskey 90 à 91.

Nouvelles des Rivières.

Memphis, 1er sept. — Fleuve baissant, temps clair, thermomètre 93.

Vicksburg, 1er sept—Le fleuve monte. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 1er sept—La rivière a monté de 17 pouces depuis hier. Il y a 12 pieds 5 pouces d'eau au chenal.

Louisville, 1er sept—Arrivés, Abeona et Letz, de Cincinnati. La rivière monte lentement, et il y a 10 pouces d'eau aux lâches.

Nouvelles des Passes.

Passe Sud-Ouest, 1er sept., 6 h. p. m.—Baromètre 29 : 40, vent léger du Nord. Pas d'arrivage. Partis : barque Iron Age, brick Ino. W. Hunt, et goëlette Whipple.

Quarantaine, 1er sept., 6 h. p. m.—En quarantaine brick Hope et steamer Lavaca.

Passe à Loutre, 1er sept., 6 h. p. m.—Vent léger du Nord. Arrivé steamer Lavaca de la Havane, avec escale aux ports de la Floride.

(*Dépêches de lundi.*)

Paris, 1er—Il n'y a pas de nouvelles annonçant une bataille décisive, et l'on ne croit pas qu'une bataille ait eu lieu.

Mac Mahon télégraphie simplement qu'il a traversé la Meuse sans être harassé par l'ennemi. D'autres rapports disent qu'il a eu des rencontres entre des détachements de son armée et ceux du prince Charles avec des succès variés.

Londres, 1er septembre, 2 h. p. m.—Il y a un bruit non vérifié que Mac Mahon traversant la Meuse, à Stenay, et se porte vers Montmédy. Il a 400 canons. On s'attend à une bataille entre lui et le prince Frédéric Charles.

Une nouvelle réquisition de Gardes Mobiles formant 100,000 hommes doit être envoyée à la défense de la capitale. Le préfet de Paris admet la fausseté des dépêches de Bazaine.

Si l'Empereur des Français traversait la frontière belge, les Belges exigeront son départ.

Il a été lancé d'autres ordres sévères qui ont pour but de garantir la neutralité belge.

Berlin, 1er sept—Les lignes télégraphiques sont toujours dans une affreuse confusion. Les dates du théâtre de la guerre, surtout celles de Beaumont, demandent vérification.

Paris, 1er—Le journal le *Public* dit, aujourd'hui ; qu'il n'y a pas eu de combat hier. Le gouvernement, cependant, a de bonnes nouvelles des armées. La marche de MacMahon n'a pas été interrompue. Le comte Palikao prévient les journaux de ne rien publier d'important pendant les mouvements.

Le maréchal Bazaine a remporté plusieurs légers avantages.

Boulton (Belgique), 31 août, 7 h. du soir.—Une terrible bataille a eu lieu hier et aujourd'hui. Hier matin, Mac Mahon a commencé un mouvement général vers Montmédy. Il a été attaqué près de Beaumont et refoulé après une opiniâtre résistance vers la frontière belge.

Les Prussiens ont capturé des équipages de camp et ont repoussé les Français de position en position jusqu'à la nuit.

La bataille a été recommencée de bonne heure le lendemain, matin et a continué toute la journée.

Pendant la nuit il est venu de grands renforts aux Français, mais cela n'a pu faire ramener la victoire de leur côté.

Paris. — La *Liberté* dit que l'Autriche était engagée à marcher sur la Prusse, en même temps que la France, et elle était payée par M. Ollivier alors ministre. L'Autriche ne lui fut pas envoyé. L'Autriche insista. M. Ollivier lui fit alors la réponse suivante : "Allez-vous-en, nous nous battrons sans vous."

Londres, 1er sept—Les Bavarois retournent chez eux débandés. Il y a eu une mutinerie dans la landwehr bavaroise.

Vienne, 1er sept—Un télégramme nie que Bazaine ait jamais été enfermé dans Metz.

On rapporte un autre combat à Armigny le 30. On ne donne ni détails ni résultat.

Londres, 1er sept—L'*Indépendance belge* de Bruxelles disait hier :

Pendant que Mac Mahon était sur les hauteurs de Vaux, mardi, avançant vers Montmédy, il a été attaqué par les Allemands et refoulé avec un épouvantable carnage.

Cette région du pays est entièrement dépeuplée. Cela correspond avec le rapport prussien relatif à un engagement près de Beaumont, engagement rapporté hier soir.

Londres, 1er, midi—On n'a pas reçu d'autres détails sur la défaite de Mac-Mahon.

Les Prussiens ont reçu aussi de grands renforts et ont attaqué avec des forces écrasantes. Mac-Mahon s'est replié sur Sedan avec le reste de ses troupes. Le carnage a été immense. Impossible d'estimer la perte.

On dit que le prince Impérial est en Belgique. La population fuit en proie à une grande terreur.

Bolton, Belgique, 1er, 8 heures A. M.—Hier soir, après minuit, MacMahon s'est retiré vers Sedan, concentrant ses forces dans une forte position.

Pendant le combat, mardi, le prince royal de Saxe a fait 10,000 prisonniers. Un grand nombre de soldats français se sont sauvés en Belgique, mais ils ont été promptement désarmés.

Le bruit court que Bazaine a attaqué Steinmetz mardi. On ignore le résultat de la bataille.

Paris, 1er—M. Washburne, ministre américain à Paris, dément le bruit d'après lequel des navires auraient quitté des ports des États-Unis pour détruire le commerce français.

Londres, 1er septembre, midi—Consolidés, 92 1/2. Bonds, 88 3/4. Le taux de la Banque a été réduit à 3 1/2 pour cent.

New-York, 1er septembre, midi—Actions animées. Argent, à 4 à 5. Or, 116 1/2. Change sterling, 9 3/4 ; court, 10 1/2. 5-20, de 1862, 112 7/8.

Liverpool, 1er septembre, midi—Coton ferme à 9 1/2.

Plus tard—Coton plus actif, ventes 12,000 balles.

New-York, 1er, midi—Coton calme, 20 1/2. Ventes 300 balles.

Passe du Sud-Ouest, 1er sept, midi—Arrivés, le brick Guadaloupe, en 18 jours de Tampico ; les steamers Agnès et Sherman et le sloop de guerre des Etats-Unis, Tuscarora.

AUTRES NOUVELLES.

New York, 1er septembre, 11 h. 40 m. du matin—Le fait d'un sérieux engagement près de la frontière belge, depuis mercredi, est le seul point sur lequel les dépêches publiques et particulières soient d'accord.

Le résultat est encore indéterminé, l'engagement ayant eu lieu sur des points isolés de la ligne, et les informations reçues jusqu'ici ne faisant mention d'aucun engagement général.

Les dernières dépêches rapportent que MacMahon s'est avancé en force mardi, vers Montmédy et à Beaumont à la tête de sa colonne ; la ligne se portant à gauche, a été attaquée par la cavalerie prussienne et refoulée de manière à former un angle droit avec la ligne de marche.

Hier, le corps principal arriva sur le terrain, et à Armigny, de nombreux corps d'infanterie et d'artillerie de l'ennemi prirent part à l'action.

Les forces prussiennes se composaient de l'armée du prince Frederick Charles et d'une grande partie de l'armée du Prince Royal.

Les dépêches de Londres disent que les Français se battent en désespérés.

Les pertes sont considérables des deux côtés et le résultat de la bataille n'est pas connu.

Le but de Mac-Mahon est d'atteindre Montmédy, et les Prussiens essaient de garder intacte la ligne qui s'étend de Metz à Montmédy.

Bazaine maintient ses communications avec MacMahon et Paris, mais reste tranquille pendant les batailles qui se livrent au nord-ouest. On suppose qu'il sortira de Metz à un moment donné.

New-York, 1er sept, 12 : 30 p. m. M. Gaillardet télégraphie que Mac-Mahon a décidé favorablement la question de sa jonction avec Bazaine et qu'il a donné à Metz plusieurs convois de munitions et de provisions.

Il dit que Mac Mahon a télégraphié hier qu'il avait nettoyé sa route.

Le ministère rapporte que l'armée française comprend 1,340,000 hommes dont 840,000 appartiennent à l'armée régulière.

M. Gaillardet dit que Bazaine est virtuellement sous les ordres de MacMahon, et qu'il coopérera avec lui quand le moment sera venu.

New York, 1er sep., 12:10 P. M.—Les dépêches de ce matin confirment l'opinion que la bataille n'a pas été générale ni décisive.

—On vient d'arrêter à Lyon le baron de Lewin, officier suédois, qui était cet hiver à Nice, où l'on a entendu parler de lui au sujet d'un chèque de 100,000 fr. sur la Banque de France, qui lui aurait été volé, à ce qu'il prétendait, sur le turf. Le baron de Lewin est un espion prussien. On a trouvé sur lui une somme de 30,000 fr. qui a été versée à la Caisse des secours aux blessés.

LA MARSEILLAISE ET LOUIS-PHILIPPE.—Madame Pasca apprit la *Marseillaise* sous la direction de Delsarte.

Delsarte, au lendemain de la révolution de Juillet, était professeur de *Marseillaise*, et l'enseigna même au lieutenant-général — bientôt souverain — du royaume.

Louis-Philippe, ne sachant pas la *Marseillaise*, et prévoyant qu'il aurait à la chanter, avait voulu l'apprendre.... *ex professo*. Le roi-citoyen ne se trompait pas dans ses prévisions.

Il fut bientôt exploité par une bande d'ingénieux gredins qui montraient le nouveau roi aux étrangers, au balcon du Palais-Royal, pour cinq francs, le faisaient saluer pour dix francs, et chanter pour vingt francs.

Henri Heine, le Prussien si Français, a fort spirituellement raconté cet épisode des Glorieuses, dont il fut le témoin oculaire et auriculaire.

La bande des gredins, dès qu'un étranger apparaissait aux environs du Palais-Royal, lui offrait de lui faire voir le roi, suivant le tarif ci-dessus indiqué.

Si l'étranger financait, la bande demandait le roi à grands cris.

Louis-Philippe se rendait invariablement à l'appel du peuple souverain.

Si on le rappelait, il réapparaissait en faisant force saluts et force gestes de gratitude et d'émotion.

Pour vingt francs qu'avait l'étranger, on rappelait encore Louis-Philippe en entonnant la *Marseillaise*, qu'il s'empressait d'entonner à l'unisson.

Delsarte n'avait pas perdu son temps !

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

—AU PROFIT—

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU ; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND ; Secrétaire : J. TOUATRE ; Trésorier : ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont, en outre, été déposées aux endroits suivants :

F. A. Rochereau, 16 et 18 rue St-Louis.
Bureau de l'*Abeille*, 73, rue de Chartres.
F. Tujague, 14, rue de Chartres.
Bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, coin du Passage de la Bourse.
Bureau de l'*Epoque*, 111, rue de Chartres.
Hébert et Escoubas, coin Chartres et Bienville.
Théophile Gollain, coin Dumaine et Vieille-Levée.
Jules Leblanc, 265, rue Vieille-Levée.
Bodet et Gueydan, 47, rue Vieille-Levée.
F. Dumonteil, coin Canal et Bourbon.
L. Grand, 15, rue Carondelet.
J. Tricot, rue Dryades, près Poydras.
A. Marquère, coin Remparts et Poydras.
D. Fochelu, au Stock Landing.
Camille Barés, coin Madison et Vieille-Levée.
Barthélemy Anthony, coin Ursulines et Front Levée.
B. Malharan, marché Dryades.
Ph. Morel à Baton Rouge.
F. Pailly, paroisse Assomption.
L. Lacassagne, voyageant dans les paroisses.
A. F. Bayeyre, à Plaquemines, paroisse Iberville.
Joseph Vigié, à Brownsville, Texas.

MARIÉ mardi 30 août 1870, par M. le juge de paix Montamat, M. VICTOR EUGÈNE DUPUIS à Mlle EUGÉNIE JAVRLET, tous deux de France.

SOCIÉTÉ DES FRANCS-AMIS.

Est décédé hier, dans sa quarantième année, LÉOPOLD JASTRAM, membre de la société susdite. Les membres de la Société sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi. Son corps est exposé rue Bienville, entre Tchoupitoulas et Laharpe. F. A. THEZAN, secrétaire.

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
184..........RUE DELORD..........184
(Place Trivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences, et fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

S'adresser à l'atelier ou à la boîte 22 du Mechanics' Exchange, No. 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, ouvrage exécuté avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Étoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

Conclave Louis No. 11 S.·. W.·. M.·.

Séance régulière. INITIATION CE SOIR, à 7 1/2 heures précises, coin St Louis et Passage de la Bourse. Les FF. de l'ordre sont fraternellement invités à y assister.

Par ordre du T. E. Chef. M. A. CALONGNE.
GABRIEL BARBIER, Scribe. Sept—1

GEM CONCLAVE No. 22, S.·. W.·. M.·.

MEETING SPÉCIAL
Samedi, 3 septembre, à 7 heures et demie du soir, au Gem Hall, No. 17, rue Royale.

Les Frères de ce Conclave, et spécialement ceux composant les différents comités, sont requis d'être ponctuels, attendu qu'il s'agira d'affaires de la plus haute importance.

Par ordre
JULES P. ZATARAIN, T. E. Chef.
LOUIS HERMAIZE, Scribe. Sept—2

J. A. D'HAMECOURT & Co.,

J. A. D'Hamecourt — P. Deguilhem

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société, sous la raison J. A. D'HAMECOURT & Co. Ils continueront le commerce de détail des marchandises sèches à leur nouveau magasin, No. 213 Canal, coin Remparts, qui vient d'être agrandi. Ils ont augmenté leur stock qu'ils vendront à des prix excessivement réduits.

J. A. D'HAMECOURT,
P. DEGUILHEM.

F. B. ERNEST. — FRÉDÉRIC ERNEST.

ERNEST & CO.,

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires.

Au No 128 de la rue de la Commune.

2 sept—1m — Nouvelle-Orléans.

AVIS.

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société, au No. [illegible] de la rue Vieille-Levée, entre les rues Douane et Bienville, sous la raison HERRMANN, VIGNES & ISRAEL, pour les affaires de commission en général et le commerce de épiceries, vins et liqueurs en gros.

S. HERRMANN,
JOS. VIGNES,
JOS. ISRAEL.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1870. 2 sept—1m

Aux marchands de la campagne et aux planteurs.

S. B. CHURCHILL & BRO.

Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, (entre les rues Poydras et Lafayette.)

OFFRENT aux marchands et aux planteurs, de la QUINCAILLERIE et de la COUTELLERIE à des prix dont ils ne sauraient manquer d'être satisfaits.

[illegible]

Egalement—

1000 SELLES McClellan à $5 pièce.

Toutes leurs marchandises sont maintenant à vendre et les acheteurs peuvent les acheter au comptant. Les ordres sont promptement exécutés.

S. B. CHURCHILL & BRO.
Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette.
2 sept—1m VC

Charpentiers pour la campagne.

ON demande cinq (5) CHARPENTIERS pour travail de sucrerie. S'adresser à VINCENT & Co., Nos 62 et 64, rue Douane.
2 sept—6t

AVIS.

Le bateau à vapeur WADE HAMPTON part [illegible] (son premier voyage) [illegible] qu'il a déjà annoncé, et fera un service permanent entre la Nouvelle-Orléans et Fort Adams. J'espère que ce qu'on m'a toujours dû.
J. C. LIBANO, Capitaine.
2 sept—1t

Charbon ! Charbon ! Charbon !

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No. 166 de la rue Poydras.

[illegible]

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud.
EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis Star,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur.
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins ;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Capuchons de toutes grandeurs
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous annonce UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES,
POUR DAMES ET MESSIEURS.
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market St. Philadelphie.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er—PP 6P

1870.

Foire de l'Etat de la Louisiane.

J. Villarrubia & Co.,

(Successeurs d'ERNEST TURPIN)

Confiseurs en Gros,

FABRICANTS DE CHOCOLAT A LA VAPEUR.

Au No. 93 de la rue Vieille-Levée.

NOUS sommes maintenant prêts à vendre à nos amis et à nos clients tous les articles qui se rattachent à notre genre de commerce. Notre fabrique, — la plus grande du Sud, — est en parfait état et nous pouvons fournir, dans le plus court délai, tout ce qui nous sera commandé. CANDIS en bâton et faits à la machine, avec un assortiment complet de CHOCOLAT et SIROPS des arômes les plus fins, et un assortiment complet de confiseries.

Articles de confiserie—tels que Couleurs, Huiles Essentielles, Cochenille, Fève de Vanille, etc. etc.

Nous sommes les seuls agents, dans l'État de la Louisiane, pour la vente des célèbres boîtes à candis — THREE BLONDES — qui ont remporté le prix et les véritables SHOO FLY qui contiennent les plus jolis et les meilleurs lots ; pour la vente des boîtes à argent connues sous le nom de EXCELSIOR PRIZE MONEY BOXES et renfermant de dix cents en argent à cinq piastres en monnaie courante ; pour la vente des boîtes dites "Golden Gift Prize Boxes" et "Little Shoo Fly Prize Boxes."

2 sept—6P PP V—1m camp

AU PUBLIC.

LE 1er Septembre, nous transférerons nos bureaux et notre salle de vente au

No 149 de la rue du Canal,

Entre les rues Bourbon et Dauphine, directement en face des bureaux actuels.

Ayant pris ce bel édifice à bail, pour plusieurs années, nous y offrirons au public, avec confiance, la

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON,

que le public connaît depuis vingt ans et dont l'usage a prouvé que c'est la meilleure qu'il y ait au monde.

Nous annonçons au public qu'une grande quantité de ces machines, qui ont remporté le premier prix, débarquent en ce moment du steamer "Bienville". Nous les vendrons aux conditions les plus avantageuses.

FRUK BROS.,
Seuls agents, au No 149 de la rue du Canal.
29 août—6P PP — Nlle-Orléans.

AVIS.

AVIS est donné que la société HERRMANN, LEVY & Co. est dissoute de ce jour, par consentement mutuel.

S. HERRMANN,
L. LEVY,
JOS. ISRAEL.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.

CHANGEMENT DE BUREAUX.

MM. HERRMANN, LEVY & Co, en liquidation, ont transféré leurs bureaux, du No. 25 de la rue de Chartres au No. 68 de la rue Vieille-Levée. 1sept—1m

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison F. G. BARRIERE & CO., est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés se servira du nom de la maison en liquidation seulement.

Nlle-Orléans, 31 août 1870.
F. G. BARRIERE,
C. W. BABCOCK.

AVIS.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour le commerce des marchandises sèches en gros et en détail, dans cette ville, sous la raison F. G. & C. W. BARRIERE.

(Signé) F. G. BARRIERE,
C. W. BARRIERE.

M GEO. W. BABCOCK est chargé de notre procuration générale, par acte passé par devant Théo. Guyol, notaire public.

(Signé) F. G. & C. W. BARRIERE.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.
1er sept—1f

ENGRAIS ! ! !

LES planteurs sucriers et les personnes qui désirent acheter le meilleur ENGRAIS du Sud, l'engrais qui se vend à meilleur marché, en grandes ou en petites quantités, sont invités à s'adresser à S. F. POWER, Au No 2 de la rue Fulton, coin Canal.
1sept—3m

CHAUDIÈRES A SUCRE.

UN assortiment en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R & J RANKIN & CIE., de Liverpool, à vendre à des prix réduits pour clore les consignations, par M. A. DE LIZARDI, No 25, rue Carondelet.
1sept—6f

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE, au No 94, Esplanade. 31août—3f

50 barriques VIN Bandol.
30 " " de Bordeaux,
200 caisses " de Bordeaux,
30 " Vermouth, Noilly, Prat & Co.
250 " Sardines (nouvelle pêche),
Vins fins, Huile d'Olive, Porto, etc.
A vendre par
MERCIER & REINE, 6 rue Vieille Levée.
30 août—5f

AVIS.

Les BILLETS DE PASSAGE pour les steamers de la Compagnie Hambourg-Américaine, faisant le service entre Hambourg, le Havre, la Havane et la Nouvelle-Orléans, ne seront dorénavant émis que par nous.

WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Au No 105 de la rue de la Commune.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1870.
1er sept—1m

POUR VERA-CRUZ.—Partira sous peu pour le dit port, la fine et bonne voilière goëlette mexicaine VELOS VERA CRUZANO, capitaine J. Lainé. Pour passage et reste de chargement, s'adresser à PUIG FRERES, 57, rue Douane, entre Chartres et Levée.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Septembre 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, toute personne qui [illegible] est priée d'en donner avis au Consulat :

A	L
Aubel Mme Vve	Labarrière Bernard
Avenard (Succes. Mme)	Leduc François
Avenard Joseph	Levy Diégo
B	Lomax Catherine Mlle
Brand, les époux	M
Blondeau Mme Vve	Marraynes Mme
Brion Julien	Monnier Pierre
Bru Ulysse	Mongin —
C	P
Clarac Julien	Pitiot Aimé Michel
D	Q
Drouillet, les époux	Quéré Aimé
Drouilh	Quenneville Benjamin
Dayres	R
Dorlac Barthélemy	Renaud Mme Vve
Deramme Victor	S
Dupuquette le Dr	Saunier J A Mlle
Dartmann	Sourdeaux Antoine
Dauzac Jean	Sarrail Norbert
F	T
Fortier Guillaume Napoléon	Toups Etienne
Foudrier Ernest	V
Furrand Maurice	Vallence Edouard
G	Viala Claude
Guillier Octave	
Garac Joseph	

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de relevée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er SEPTEMBRE—CLASSE 207.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e
13	34	17	23	38	61	36	12	35	7	22	76	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en font un public, et journalier, dans les salons de la Compagnie,

HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

Rue St. Charles, enseigne Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 1er septembre 1870.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

CANDIDATURES.

POUR LE CONGRÈS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'Honorable EDWIN L. JEWELL, comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District Congressionnel, pendant le long terme, sujet à la désignation de la Convention Démocratique.
19 août—6P

☞ J. PINCKNEY SMITH est proposé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'État—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'État.

Aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans.

J'ANNONCE respectueusement aux Démocrates de la Paroisse d'Orléans, que je suis candidat (réélection) à la place de SHÉRIF DE LA PAROISSE D'ORLÉANS, (deuxième titre) et que je soumets ma candidature à la Convention du parti démocrate.
THOS L. MAXWELL.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que le colonel CHARLES W. SQUIRES est candidat à la place d'ADMINISTRATEUR DE LA POLICE, et qu'il soumet sa candidature à la Convention du parti démocrate. Sept—6P

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX.

Monsieur le Rédacteur,
Veuillez annoncer JULIEN MICHEL comme candidat devant la Convention démocratique pour les fonctions de juge de paix (3me Justice de Paix, Second District.) 31 août—1m 12 sept

☞ Le Dr. A. CHASTANT est annoncé par ses amis comme candidat à la place de Coroner du 2me et 3me District, sujet à l'approbation de la Convention démocratique. 1er sept—6P

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer que le docteur E. DERLANC est porté par ses nombreux amis comme candidat à la place de Coroner, pour le 2d et le 3me District de cette ville, aux élections de Novembre prochain,—sujet à l'approbation de la Convention Démocratique. 30 août—1m

CORONER.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer que je suis candidat pour la place de Coroner pour le 1er et le 4me Districts de la Paroisse d'Orléans, sujet à l'approbation de la Convention démocratique.
C. DELERY.

AVIS.

LE NOUVEAU DIRECTORY de 1871 sera bientôt publié. Nous mettons les citoyens de la Nlle Orléans en garde contre les prétendus Directories et leur demandons de soutenir le véritable Directory, le Directory officiel qu'a publié Charles Gardner pendant quinze ans et qu'offre aujourd'hui le "Southern Publishing Company" la Compagnie de Publications du Sud. C'est un ouvrage sur lequel on peut compter, et qui est digne de notre grande ville.

AUX ANNONCEURS.—Le Directory étant un livre auquel on se réfère toute l'année et que chacun recherche de citoyens, d'étrangers et de commerçants [illegible] avantages que les annonceurs seront d'en faire [illegible].

"SOUTHERN PUBLISHING CO."
Au No 8 de Commercial Place,
RICHARD EDWARDS, Directeur. Nlle-Orléans.
1er septembre—1m

GREGORY & DAVIS,

Au No 1 1/2 de la rue Carondelet,
A une porte de la rue du CANAL.

Agence générale pour la vente de MACHINES A COUDRE.
—Marchands de—

Attachements de machines, aiguilles, fil coton et soie.

Toutes les variétés d'articles de fonds et de fantaisie à tricoter.

Ils viennent de recevoir de New-York un bel assortiment de

Boîtes à ouvrage, etc.

qu'ils offrent à des prix réduits. Les dames feront bien de s'adresser à la maison.

Ils tiennent prêts à réparer toutes espèces de Machines à coudre, dans le plus bref délai.

G. L. FEVRE.
148..........Rue Royale..........148.
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CUIRS en tous genres, CHEVREAUX, MOUTONS.

Reçoit par chaque steamer d'Europe et de New-York un bel assortiment de cuirs français et américains, serges, élastiques, galons, etc. [illegible] ainsi que de chaussures fines, etc. [illegible] PLUMEAUX FRANÇAIS. [illegible] CUIRS A SEMELLE [illegible] de l'Ouest et de New-York.

AVIS.

LES soussignés ont en ce moment en stock vous [illegible] pour les boulangers et les planteurs, du [illegible] ; [illegible] de la [illegible] ; aussi un bon lot de bois.

A. C. DANNER & CO.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. BOCHET

A l'honneur d'informer sa clientèle et le commerce en général qu'il vient de transférer son magasin de MODES, RUBANS, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BLONDES, GARNITURES et ARTICLES DE MODES, de la rue Royale, No 39, à la rue de Chartres, No [illegible], entre les rues Bienville et Douane.

Ce changement, réclamé depuis longtemps par l'accroissement de ses affaires, lui permet d'augmenter l'importance de son assortiment et de donner une plus grande extension à son commerce.

Il saisit cette occasion pour remercier ses clients de la faveur dont ils l'ont honoré depuis le nombre d'années qu'il est établi, et il fera tous ses efforts pour mériter la continuation de leur bienveillant patronage.
17 août—1m

JOSEPH GRAFF,
TAILLEUR,
Au No 25 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.
Nlle-Orléans (Lne.)
3 sept—1m

Avis important aux Jardiniers.

NOUS offrons, en ce moment, pour les récoltes de l'automne, un engrais spécial préparé par la Compagnie d'Engrais de la Nouvelle-Orléans, et que nous savons être bien supérieur sous le rapport de la qualité et de l'efficacité. Nous ne le vendons que $50 le tonneau.

Nous avons la conviction que si les jardiniers font l'essai d'un seul tonneau, ils en seront richement récompensés.

Nous vendons également des instruments de jardinage, à bon marché : Brouettes, Rateaux, Seaux, à houes, à sarcloirs, Semences de jardin, etc.

SIZER & OWEN,
Au No 75 de la rue Gravier.

Changement de Local.

L. H. RICHARD,
Importateur de Marchandises Sèches,

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'à partir du 1er Septembre son magasin sera transféré au No. 64 de la rue du Vieux Carré, au premier, chez Vincent & Co.

Propriétés à vendre et à louer.

À louer,

UN TERRAIN de 120 pieds, rue des Remparts, No 237, entre St Philippe et Ursulines. Une partie des améliorations pourront être achetées de gré ou dehors, avec un bail de 2 à 5 ans. Emplacement convenable pour un dépôt. Une maison de 5 chambres et 2 cabinets, cuisine et puits. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No 22. 30 août—3 m—1f

Stock de quincaillerie,

A vendre au effort ou échange pour des propriétés situées en ville—Un stock de quincaillerie et de coutellerie, bien assorti, valant de $12,000 à $15,000. Le magasin est bien établi, d'une bonne affaire et le loyer est raisonnable. Pour autres détails, s'adresser par Lock Box No 3 [illegible] au Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Fonds de Quincaillerie.

MME Veuve BONNAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de feu son mari, J. J. Bonnaffé, situé dans le Troisième District, en face du Marché du Port.

S'adresser à M. A. BARA, Faubourg de la Bourse No 16, ou à P. O. boîte à No 282. Nlle-Orléans. 1 août—1m

À vendre,

A très bas prix [illegible] un bon COTTAGE DOUBLE, valant, avec le terrain, un beau site dans un quartier agréable du Troisième District, près un chemin de fer, une double ligne de chars, ayant six chambres, mansarde, galerie, salle de bain, [illegible] grande cour (devant) plantée d'arbres, etc. S'adresser à J. C. Lock Box 80 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

À Louer,

La moitié de la maison à deux étages, située au coin des rues Nord Poydras, entre Nord et Saint Poydras. Il y a rez de chaussée, servant de magasin, à des vitrières et des comptoirs. La famille qui la loue demande occupation et cherche à ce qu'une famille y trouve celle le locataire désirable.

À Louer,

A partir du 1er octobre, les beaux MAGASINS, Nos 22 et 24, rue St Charles, entre Canal et Commune, derrière de l'ancien établissement de Lyons, en face de l'hôtel St Charles, et conviennent pour magasins de chaussures, chapeaux, liquides et autres établissements. S'adresser à JAMES S. ZACHARIE, Au Bureau de E. Pilsbury, No 41, rue Carondelet.

A LOUER,

La résidence de la ville située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Esplanade, avec installations de gaz, chambre à bain, etc., à la tour et présent état.

S'adresser à C. Dufour, aux Bureaux de l'Abeille.